

internationales engagées avec son approbation, pourraient rechercher des armes ou des preuves de l'existence d'agents intervenant dans la fabrication d'armes chimiques ou biologiques. Sans entrer forcément dans la définition de la vérification associée à un accord de limitation des armements, cette activité pourrait bien faire appel à des méthodes et des techniques semblables.

Si un nombre important de pays industrialisés concluent un traité interdisant les armes NBC, qui comportera des dispositions concernant la vérification, ils ne réussiront peut-être pas à convaincre des pays qui sont source d'inquiétude d'y adhérer eux aussi. Dans ce cas, les pays signataires auront une très bonne raison d'utiliser leurs équipements de vérification non intrusive qui permettent de surveiller les non-signataires sans leur coopération afin de vérifier s'ils se dotent d'une capacité NBC. Ainsi, ils pourront se servir de sismographes pour détecter des explosions nucléaires souterraines, ou de plates-formes aéroportées ou satellites pour relever des traces de produits chimiques dans l'atmosphère ou dans des effluents d'usines indiquant que l'on y produit des armes chimiques. En raison de cette possibilité, il se peut que l'on préfère pour effectuer la vérification des «moyens techniques internationaux (ou multinationaux)» à des moyens pour lesquels on sera tributaire de la coopération de la partie sous observation. Cette préférence pourrait inciter les pays les plus avancés à aider leurs partenaires en les faisant profiter de techniques de pointe ou à choisir des détecteurs placés sur satellites plutôt que des détecteurs aéroportés. Afin de respecter le droit international, pour employer les méthodes de vérification supposant l'utilisation d'aéronefs, il est nécessaire d'obtenir du pays inspecté l'autorisation de survol de son territoire; ce qui n'est pas le cas pour les satellites, qui effectuent des passages répétés sans qu'il soit nécessaire d'en obtenir la permission et que l'on peut équiper de détecteurs très sensibles et polyvalents.

La vérification en matière d'accords multilatéraux de limitation des armements présente plusieurs complications importantes inexistantes dans les pactes bilatéraux. À ce jour, rien ne donne à penser que l'on mettra sur pied des organismes ou des processus qui permettraient de conférer à la vérification une efficacité optimale. Tout pays participant a la possibilité de planifier ses propres inspections unilatéralement, de les effectuer avec son propre matériel et son propre personnel, d'en étudier et d'en analyser les résultats seul et de procéder à ses propres évaluations afin de prendre lui-même la décision de porter plainte ou de porter des accusations, ou non. Pourtant, la vérification gagnerait beaucoup en efficacité si certains, voire tous les États participants coordonnaient leurs efforts et coopéraient pour chacune de ces activités, malgré le risque de désaccord et d'obstruction que cela présenterait.

Si plusieurs traités relatifs à la limitation de différents types d'armements sont négociés par des groupes constitués des mêmes pays, ou à peu près, il devient possible de créer un organisme qui se chargera de la vérification relativement à tous les traités. De cette manière, on utilisera au mieux les satellites, les aéronefs, les équipes d'inspection et l'étiquetage et, à moins que ces moyens soient utilisés individuellement par chaque pays, l'analyse et l'interprétation des données recueillies sera mieux organisée. Les Nations Unies pourraient, éventuellement, fournir ce genre de service. Néanmoins, cela poserait des problèmes supplémentaires pour ce qui est de la désignation des priorités et demanderait probablement une plus grande confiance, davantage de fonds et plus de coopération entre les participants que dans le cas d'un seul traité.

Si les pays industrialisés sont peut-être disposés à se défaire de leurs arsenaux NBC, il est beaucoup moins probable qu'ils accepteront de renoncer à d'autres armes avancées telles que les missiles guidés. Cependant, il sera sans doute possible de conclure des accords restreignant la

